



17ème législature

Question N° : 22	De M. Michel Guiniot (Rassemblement National - Oise)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports routiers	Tête d'analyse >Entretien et travaux sur les ponts appartenant au département de l'Oise	Analyse > Entretien et travaux sur les ponts appartenant au département de l'Oise.
Question publiée au JO le : 19/11/2024		

Texte de la question

M. Michel Guiniot appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'état des ponts en France. En effet, saisi localement du sujet et dans le cadre de l'austérité du projet de loi de finances pour 2025, M. le député s'interroge sur la façon dont l'entretien et les travaux pourront être menés par les départements. La baisse des dotations aux collectivités et l'exclusion des départements du dispositif du programme national des ponts font que de nombreux travaux de mise en sécurité vont devoir être reportés *sine die*, occasionnant des risques autant pour les usagers que pour le propriétaire des ouvrages. Il souhaite donc savoir quelles mesures le ministère envisage de prendre afin que les usagers des ponts, notamment ceux relevant du département de l'Oise, puissent continuer à les emprunter en toute sécurité.